

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  [@parcoursupinfo](https://www.instagram.com/parcoursupinfo)

 [@parcoursupinfo](https://twitter.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

# Le calendrier 2024 en 3 étapes

Début Nov. 2023 > Janvier 2024

Je m'informe  
et découvre les formations

1

17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024  
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 3 Avril 2024  
Je finalise mon dossier

2

30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2023

Déc.

Janv. 2024

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 14 Mars 2024 :  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

# ÉTAPE 1

S'informer et découvrir les  
formations

# PRÉPARER SON PROJET D'ORIENTATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AVENIR(S)**  
onisep

La fabrique  
de l'orientation

Pour les élèves Pour les équipes éducatives Référentiel des compétences à s'orienter au lycée Avenir(s), c'est quoi ?

L'Onisep vous propose une nouvelle offre de ressources et de services en attendant l'ouverture de la plateforme Avenir(s) !

Partager la page

**Avenirs.onisep.fr**

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi Parcoursup? Rechercher une formation Foire aux questions

Accueil > Rechercher une formation

## Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

Taux d'accès par type de bac

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220) Public

(3110) Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

**Parcoursup.fr :**

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

# POUR CHAQUE FICHE PARCOURSUP

- **La présentation de l'établissement** : son statut, les frais de scolarité, les dates de journées portes ouvertes, les possibilités d'internat, etc.
- **Des informations sur la formation** : sa nature (sélective ou non), l'organisation des enseignements, les options, etc.
- **Les critères d'analyse de la candidature** et leur niveau d'importance (résultats académiques, savoir-être, motivation ....), les modalités et le calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives
- **Les débouchés**
- **Les contacts des référents de la formation**
- **Les dates des journées portes ouvertes**
- **Les chiffres clés** : le nombre de places et les résultats de l'admission en 2023

# TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Journées portes ouvertes des établissements d'enseignements supérieurs et salons d'orientation

## ÉTAPE 2

**Du 17 janvier au 14 mars**  
S'inscrire et formuler des  
vœux

**Du 14 mars au 3 avril**  
Finaliser son dossier

# S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

**Important** : *renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

**Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup

# FORMULER DES VŒUX

- Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT...) et **non sélectives** (licence, PASS)
- **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

***Notre conseil** : diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul*

# FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- Compléter leur dossier
- Confirmer chacun de leurs vœux

**Important :** Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59- heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

# LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER TRANSMIS À CHAQUE FORMATION

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - Année de première : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - Année de terminale : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)
- **La fiche Avenir** renseignée par le lycée

# LA FICHE AVENIR

Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :

- les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
- les appréciations des professeurs principaux sur des compétences transversales (méthodes de travail, autonomie, etc.)
- l'avis du chef d'établissement sur la cohérence du projet d'orientation et sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

La fiche Avenir sera consultable à **partir du 30 mai 2024**

# AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

➤ L'examen des dossiers est assuré par les enseignants des formations supérieures réunis en **commission d'examen des vœux** : ces commissions examinent les dossiers à partir des critères publiés sur leur fiche de présentation Parcoursup et établissent le classement des candidats.

# ÉTAPE 3

**Du 30 mai au 12 juillet**  
**Réponses des formations**

# LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

- Les candidats consultent **les réponses des formations**
- **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**

# LES REPONSES DES FORMATIONS

- Formations sélectives (BTS, BUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

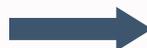
OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

# LES REPONSES DES FORMATIONS

## ➤ Formations non sélectives (Licence, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

Choix du futur étudiant

OUI (proposition d'admission)



Il accepte la proposition ou y renonce

OUI SI (proposition d'admission)



Il accepte la proposition ou y renonce

En attente d'une place



Il maintient le vœu en attente ou y renonce

**OUI SI** = *Le candidat est accepté à condition de suivre un parcours adapté à son profil (remise à niveau, soutien, tutorat ...)*

# INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté **définitivement** la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son **inscription administrative** dans l'établissement qu'il va intégrer.

Les modalités d'inscription seront indiquées dans son dossier Parcoursup ou à défaut, il faudra contacter directement l'établissement d'accueil

# PHASE D'ADMISSION COMPLÉMENTAIRE

- Du 11 juin au 10 septembre : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens pourront **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans des formations disposant de **places disponibles**
- **A partir du 4 juillet**, accompagnement des candidats qui n'auront pas reçu de propositions par la **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudiera leur dossier afin de les aide à trouver une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles

# DES SERVICES ET DES CONSEILLERS TOUT AU LONG DE LA PROCEDURE

- **Le numéro vert** (à partir du 17 janvier 2024) : 0 800 400 070
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux** (Instagram, Twitter, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

# PERMANENCES DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE AU LYCEE :

**Angélique ONILLON**

**Lundi après-midi**

**Mardi matin**

**Sophie RODET**

**Vendredi journée**

*Prise de RDV à la vie scolaire*



**58 avenue Marcellin Berthelot – 38100 - GRENOBLE**

**Tél. 04 76 25 22 80**

**Ouvert du lundi au vendredi**

**Y compris pendant les vacances scolaires**